

Jean-Claude Caron

Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Claude Caron, « Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 37 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2008, Consulté le 31 janvier 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index3531.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://rh19.revues.org/index3531.html>

Document généré automatiquement le 31 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Jean-Claude Caron

Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible*

Pagination de l'édition papier : p. 185-242

- 1 L'édition de ces trois textes de Louis Blanc est précédée d'une contribution d'Hélène Desbrosses, « Louis Blanc : un apport théorique et historique controversé », et suivie d'une étude d'Armelle Le Bras-Chopard, « Proudhon, Louis Blanc et Pierre Leroux : polémique sur la question de l'État », déjà publiée en 1993 dans ce qui était alors le bulletin de notre Société, *1848. Révolutions et mutations au XIX^e siècle*. La fortune politique, historique et éditoriale de Louis Blanc a connu des aléas, que s'est ingénié à comprendre le colloque organisé par Francis Démier à l'université de Paris X-Nanterre, dont les actes ont été édités par Créaphis en 2005 (*Louis Blanc, un socialiste en République*, un volume qui ne semble pas cité dans l'article introductif). C'est peu dire, comme le révéla ce colloque, que les sentiments et les opinions restent très partagés quant à l'apport théorique et à l'action politique de l'auteur de *l'Organisation du travail* et de l'inventeur des ateliers sociaux.
- 2 Rédigés entre 1849 et 1851, ces textes conçus dans l'exil anglais ne révèlent rien que l'on ne sache déjà de Louis Blanc. Partisan de la centralisation montagnarde, de la République une et indivisible, unitaire sans état d'âme, Louis Blanc ferraille contre le fédéralisme proudhonien et le municipalisme de Ledru-Rollin. Sa *Doctrine de l'État* fait de ce dernier le bras armé qui doit donner corps à une pleine et entière souveraineté populaire. La dissolution de l'État envisagée par Proudhon ne conduira qu'au chaos, au mieux au renforcement du pouvoir des puissants sur les faibles, comme l'État libéral. La forme-État envisagée par Louis Blanc est celle d'un « État serviteur » qu'il oppose à l'« État maître ». Ce texte polémique se révèle également intéressant par sa réflexion sur la notion de souveraineté du Peuple (avec majuscule) et sur le contenu de ce Peuple qui est au cœur de la théorie blanciste. Or, cet « être collectif » ne peut se réaliser que dans l'État, gage de l'autonomie du Peuple, de la liberté et de l'égalité.
- 3 Dans le second texte, qui relève du même combat, Louis Blanc entend répondre à des textes de Rittinghausen, Considerant et Ledru-Rollin. Comme son titre l'indique, *Plus de Girondins* s'inscrit dans une historicité davantage marquée. Louis Blanc s'adosse à la pensée de Montesquieu, de Rousseau (dont un extrait du *Contrat social* est ainsi analysé : « C'est le socialisme pressenti ») et de Robespierre pour défendre l'idée d'un gouvernement centralisé et repousser un système qui ferait des 37 000 communes françaises autant de petits gouvernements ou de « petits parlements rivaux » – « 37 000 tronçons épars de République ». Le suffrage universel deviendrait alors, dit joliment Louis Blanc, un « babélisme universel ». Admirateur de la Constitution de l'an I, dont il reconnaît toutefois les imperfections, Louis Blanc continue de défendre l'idée de centralisation, appuyée sur une puissante représentation nationale, et se montre très circonspect envers tout ce qui confierait aux communes un pouvoir jugé dangereux dans ses effets au vu de « l'état d'ignorance où sont les campagnes, sous l'empire des préjugés partout répandus ». À l'évidence, le traumatisme engendré par le résultat des élections d'avril 1848 demeure vif. Pour Louis Blanc, qui s'arc-boute sur une formule résumant son socialisme, « de chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins », le gouvernement direct de tous par tous impose un aménagement du législatif, avec en particulier des représentants élus, responsables et révocables.
- 4 *La République une et indivisible* enfonce le clou en reprenant le débat avec Ledru-Rollin, ex-collègue de gouvernement de Louis Blanc et compagnon d'exil anglais. Là encore, le propos est fortement historicisé, et ce sont à la fois les Lumières et la Révolution française qui sont sollicitées, Rousseau et Robespierre tout particulièrement. Louis Blanc y précise ce qu'il entend par centralisation : autant la centralisation politique (née avec la Révolution) lui semble nécessaire, autant la centralisation administrative (œuvre de Napoléon Bonaparte) lui semble détestable. Il y détaille ce que lui, « républicain socialiste et révolutionnaire », entend

par République une et indivisible. Il reprend aussi, pour en faire une identité proclamée, le qualificatif d'utopiste et dit (modérément) le bien qu'il pense de la pensée de Fourier, Cabet ou Leroux. En définitive, les deux pôles que rejettent avec force Louis Blanc (Ledru-Rollin et Proudhon) le sont pour cause de libéralisme commun, bien que, pour le reste, un fossé sépare la pensée du « démoc-soc » de celle de l'anarchiste. Il faut lire Louis Blanc, non pour réévaluer ou inverser une hiérarchie des talents dans l'histoire de la pensée ou de la théorie politique, mais pour y percevoir une sensibilité très française, héritage revendiqué d'une Révolution montagnarde considérée comme la matrice du socialisme.

Référence(s)

Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible*, Uzès, Inclinaison, 2008, 188 p. ISBN : 978-2-916942-04-9. 15 euros.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Claude Caron, « Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 37 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2008, Consulté le 31 janvier 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index3531.html>

Référence papier

Jean-Claude Caron, « Louis BLANC, *Doctrine de l'État. Plus de Girondins. La République une et indivisible* », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 37 | 2008, 185-242.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
